

Réponse à une consultation 14.12.2011

Financement de l'infrastructure ferroviaire et convention sur les prestations entre la Confédération et les CFF

economiesuisse salue la nouvelle convention sur les prestations 2013-2016: celle-ci définit les objectifs pour les CFF et fixe, via le crédit d'engagement, les moyens financiers nécessaires pour l'infrastructure ferroviaire. Contrairement à ce qui s'est passé ces dernières années, il est impératif d'éviter toute surprise par rapport à des coûts imprévus d'entretien et d'exploitation. Sur la base du projet fourni, economiesuisse n'est pas en mesure d'évaluer si les moyens financiers prévus suffisent.